



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Unitaire 33



Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

Non à la mise à sac de l'école !

Le gouvernement poursuit son entreprise de démolition de l'école et s'apprête à faire voter un budget néfaste. Mobilisons-nous pour annuler les 16 000 suppressions de postes, pour mettre au premier plan la réussite de tous les élèves, pour gagner une revalorisation salariale pour tous, pour améliorer les conditions d'exercice du métier, pour abandonner l'actuelle réforme de la formation des enseignants et ouvrir des négociations.

Tous en grève le 24 novembre !

À l'appel de la FSU (CGTeduc'action, SUD éducation)

Débattons des nécessaires suites de cette action :

Lundi 16 à 17 h 30

Toulence école de G Brassens (secteur de Langon-LaRéole)

Lormont : école maternelle Condorcet

Mardi 17 à 17 h 30 :

Mérignac : école maternelle Pont de Madame (2, passage Raymond Dor-gelès)

Libourne : maternelle Garderose

Jeudi 19 à 17h 30 :

Castillon école élémentaire (secteurs de Libourne 1, Libourne 2, St An-dré de Cubzac)

Floirac l'école élémentaire Pasteur

AG fédérale : 24 nov. 9h 30 :

- **Bordeaux** Athénée municipal
- **ST Macaire** Salle François Mauriac
- **Libourne** Bourse du travail, 19 rue Giraud

**Manifestation à Bordeaux
Rendez-vous à 11 h 30
à la préfecture**

Sommaire

Page 1 : édito

Pages 2 et 3 : les raisons de la grève

Pages 4 : bulletin d'adhésion

Déposé le 12 novembre 2009

Dispensé de timbrage

Bordeaux CTC

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Siège: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 31 26 63
Fax: 05 56 31 23 19 snu33@snuipp.fr <http://33.snuipp.fr>

Des raisons pour la grève !



A la maternelle, on apprend !

Les attaques contre la maternelle, le dénigrement du travail des enseignants, les fermetures de postes de TPS, ont malmené la profession et marqué la vie dans nos écoles.

Nous devons imposer notre professionnalité afin de rendre l'école maternelle encore plus irremplaçable.

Sous la direction de Mireille Brigaudiot, le SNUipp vient de réaliser un film « *Bravo !*

A la maternelle, on apprend. » qui sera diffusé dans tout le département.

On y voit des gestes professionnels et des enfants prenant conscience de leurs progrès dans un environnement de sécurité, de bien-être et de confiance.

En montrant ces images, nous convaincrions **de l'importance d'un niveau d'études élevé et d'une formation initiale et continue de qualité pour une scolarisation réussie à l'école maternelle.**

Les postes : toujours moins !

Hélas vrai : 16 000 postes en moins dans l'éducation nationale en 2010.

Hélas faux : plus 2 182 postes dans le premier degré pour 5 766 élèves supplémentaires.

La disparition des 9182 stagiaires PE à la rentrée 2010 annule dans les faits des créations de postes car chacun apporte aujourd'hui un quart de service d'enseignement via les décharges de direction et les remplacements des stages de formation continue.

En Gironde, avec déjà 200 élèves en plus en cette rentrée par rapport au prévisionnel, allons-nous devoir pousser les murs pour faire rentrer davantage d'élèves ? A moins que le gouvernement ne pioche ailleurs pour maintenir « l'équilibre » : exit les moins de trois ans à l'école, les seuils en RRS, les postes de remplaçants, de RASED...et recours aux étudiants en master pour emplois précaires... **C'est NON !**

Pénurie de remplaçants : problèmes récurrents !

En 2007-2008, 24 000 journées de classe n'ont pas été remplacées (chiffres 2008-2009 non communiqués par l'IA). Malgré l'assiduité des remplaçants (taux d'efficacité : 39ème rang au niveau national), nous étions au 96ème rang sur 100.

Cette année, l'IA ne consacre que 7,92 % des postes au remplacement, taux en diminution permanente alors que le nombre d'élèves ne cesse de croître (+700 par rapport à 2007-2008).

Avec une diminution des postes de titulaires mobiles et une augmentation du nombre d'élèves, il est évident que le remplacement posera à nouveau problème cette année.

Nous devons obtenir des postes budgétaires en Gironde pour le remplacement.

La période de vote du budget en est l'occasion.

La défense de la formation : un enjeu pour l'avenir !

2011 le concours est à Bac +5: problème du financement des études, flou sur le contenu de la formation et l'avenir des IUFM ! Une certitude : l'état économise une année de formation, les stagiaires étant envoyés directement dans les classes, formés par compagnonnage.

Les recalés du concours feraient des vacances via l'agence nationale de remplacement si elle voit le jour, et ainsi risque de s'installer une précarité structurelle qui menacera les statuts.

En cette année de transition les étudiants qui préparent le concours auront parmi leurs stages une semaine en responsabilité. Refusons cette duperie et ne libérons pas les classes : enseigner est un métier qui s'apprend ! Cela nécessite après le concours, une formation professionnalisante et rémunérée.

Le gouvernement doit retirer sa réforme !

Augmenter les salaires, c'est maintenant !

Moins de 2000 euros de salaire moyen ! Selon l'OCDE, la France est classée 22ème sur 28 pour la paie des enseignants. Nous avons perdu 10% de notre pouvoir d'achat depuis 2000 (ce qui représente en moyenne 50 jours)

Le Président de la République avait pourtant affirmé qu'il fallait améliorer nos revenus !

Ce n'est pas un saupoudrage de primes qui changera quelque chose, si ce n'est accroître la part du « mérite » dans les salaires et tenter au passage de diviser dans la profession.

Notre traitement se calcule en multipliant l'indice correspondant à l'échelon par la valeur du point d'indice. Une véritable politique salariale passe par la revalorisation de ce point de 5% et l'ajout de 50 points à chaque échelon, ce qui amènerait une augmentation moyenne de 200 euros pour tous.

Réclamons ce qui nous est dû !

Pédagogie de la régression

L'école primaire subit aujourd'hui de profondes réformes qui mettent à mal notre conception d'une pédagogie au service de tous les élèves. La réduction de 2 heures du temps scolaire hebdomadaire et la mise en place de l'aide personnalisée pour les enfants « en difficulté » entraînent une individualisation des parcours scolaires et un appauvrissement des apprentissages.

Le traitement de la difficulté scolaire est reléguée au hors temps scolaire pendant que l'aide spécialisée s'asphyxie. Les nouveaux programmes réduisent les apprentissages à des conceptions mécaniques. Les évaluations nationales en CE1 et CM2, loin d'être des outils de remédiation pour les enseignants et les élèves, favorisent en réalité une mise en concurrence des écoles...

Face à ces réformes, portons notre projet de transformation de l'école pour la réussite de tous les élèves !

Conditions de travail et identité professionnelle

Nos conditions de travail se détériorent avec les suppressions de postes, les hausses d'effectifs, les perturbations liées à l'organisation des 60 h, les nouvelles méthodes d'organisation du travail : tableaux et enquêtes en tout genre, paperasse à tout va, contrôle et injonction hiérarchiques, etc.

L'enchaînement de réformes mal préparées et imposées ainsi que les nouveaux contenus du travail (aide personnalisée, programmes, évaluations...) sont vécus comme un rétrécissement et un appauvrissement du métier.

De plus en plus de collègues sont en état de souffrance directement lié à leur incapacité de maintenir un travail de qualité.

Dans un tel contexte, revendiquer pour retrouver plaisir et fierté au travail est légitime.

RASED : On en manque !

La suppression des postes a aggravé une gestion comptable, entamée depuis quelques années par le manque de formation. Le pilotage des RASED, très disparate d'une circonscription à l'autre, conduit beaucoup d'IEN à gérer une dramatique pénurie de postes. Le démantèlement de l'aide spécialisée qui prend en charge la difficulté scolaire, dans toute sa complexité, sur le temps de classe, s'amplifie.

Les réseaux les plus démunis n'ont plus qu'à prioriser des écoles en laissant des élèves au bord du chemin ou à faire du « saupoudrage ».

Combien d'élèves ne bénéficieront plus de cette aide, plébiscitée par les enseignants, au prétexte fallacieux que les personnels n'auraient pas su faire la preuve de leur efficacité ?

Contrats aidés, salaires bafoués !

En renvoyant au chômage 35 000 salarié(e)s sous contrat précaire, l'Éducation Nationale a été responsable du plus grand plan de licenciements de ces dernières années.

Aucune formation, aucun suivi individuel, quasiment aucun accompagnement de l'État, d'où la colère dans les écoles et chez les personnels concernés.

Loin d'être socialement exemplaire, cet État, prompt à faire la leçon aux entreprises, place la réduction de la dépense publique, et donc la destruction des emplois statutaires, au cœur de ses priorités.

Il est inacceptable que la réponse aux besoins du Service Public – aide à la direction, intégration – soit la précarité et la flexibilité.

Nous réclamons des emplois pérennes et statutaires pour toutes ces nouvelles missions.



SNUipp33
Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC
Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux Cedex

Bulletin d'adhésion 2009/2010

**Adhérons!
Agiissons
ensemble!**

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Le SNUipp, syndicat majoritaire du premier degré nationale et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Donc renvoyez-nous le bulletin complété le plus tôt possible dans l'année scolaire même si vous différez votre paiement.

66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2010. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47 €!

Nom: _____ Prénom: _____
 Nom de naissance : _____ Date de naissance: _____
 Adresse personnelle : _____
 Téléphone: _____ Portable : _____
 Adresse électronique: _____
 Adresse professionnelle : _____
 Fonction : _____

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUipp les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés. Cette autorisation est révoquable en m'adressant au SNUipp.

MODE DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de _____ € (voir tableaux ci-contre)

• Je paye avec 1 à 10 chèques à l'ordre du SNUipp33 avec mois d'encaissement au dos. (ne pas dépasser le mois de juillet)

• Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire et joindre un RIB sauf si vous payez déjà par prélèvement et que votre compte est inchangé)

Cochez ci-dessous les mois de prélèvements souhaités :

- Octobre Décembre Février Avril Juin
 Novembre Janvier Mars Mai Juillet

Date: _____

Signature: _____

TACITE RECONDUCTION (votre adhésion sera reconduite automatiquement)

Cotisations instits et PE

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3		122 €	186 €
4		129 €	198 €
5		136 €	215 €
6	121 €	144 €	229 €
7	124 €	153 €	241 €
8	130 €	164 €	
9	137 €	175 €	
10	145 €	189 €	
11	159 €	203 €	

Situations particulières

Spécialisé, IMF, direction 5 cl. et plus, CPAIEN, direction spécialisée.	Ajouter 10 €
PE2	Cotisation : 115 €
AE, AVS, EVS	Cotisation: 25 €
Mi-temps	3/5 de la cotisation
Temps partiel autre	% quotité travaillée
Dispo, congé parental	Cotisation 70 €

PEGC

Ec h.	Cl. Norm.	Ech	H. C.	C.exc.
5	122 €	1	141 €	189 €
6	128 €	2	149 €	205 €
7	134 €	3	158 €	215 €
8	142 €	4	167 €	229 €
9	149 €	5	189 €	242 €
10	158 €	6	203 €	
11	167 €			

Retraité(e)s

Pension mensuelle	Cotis. annuel le	Pension mensuelle	Cotis. annuel le
1200	73 €	1800	109 €
1300	79 €	1900	115 €
1400	85 €	2000	121 €
1500	91 €	2100	127 €
1600	97 €	2200	133 €
1700	103 €	2300	139 €

AUTORISATION DE PRELEVEMENT- COTISATIONS SNUipp Gironde N° national émetteur 438424

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Nom, prenom et adresse :	SNUipp33 44 cours Aristide Briand 33 075 Bordeaux Cédex

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Nom et adresse de votre banque :

Date: _____

Signature: _____

Joindre obligatoirement un RIB